

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20 c.
Réclames. 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

ABONNEMENT.

Saumur: 30 fr.
Poste: 35 fr.
On s'abonne: A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les Libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

3 Juillet 1884.

Chronique générale.

L'émotion causée par l'échec de nos soldats à Lang-Son est loin d'être calmée. Fidèle à son habitude de dissimuler la vérité, le gouvernement a caché soigneusement le chiffre des victimes de cette lamentable aventure. Les dépêches officielles avaient annoncé sept tués et une quarantaine de blessés. Le correspondant du *Temps* a télégraphié depuis que le chiffre des blessés s'élevait à 95, et, d'après une dépêche adressée au *New-York Herald*, 48 de nos hommes auraient été tués. Ces chiffres, paraît-il, sont encore au-dessous de la réalité. La dépêche du *Temps* disait en effet que 95 blessés avaient été évacués sur Hai-Phong. Mais rien n'indique que ces blessés soient les seules victimes du combat de Lang-Son. Comme le fait remarquer le *Télégraphe*, on a dû conserver à Bac-Ninh ceux qui ne pouvaient supporter le transport ainsi que ceux dont un pansement et quelques jours de repos suffiront à guérir les blessures. Il n'y a donc rien d'exagéré à évaluer à deux cents le nombre d'hommes atteints dans cette journée, ce qui donne, sur un effectif de sept cents hommes, une proportion effrayante. Les préoccupations du choléra ne doivent donc pas nous faire perdre de vue cette affaire sur laquelle le gouvernement ne se presse guère de nous renseigner.

La statistique des élections municipales publiées ces jours-ci, encore qu'elle ait été dressée par les soins du ministère de l'intérieur et que la sincérité et l'exactitude en soient à bon droit suspectes, ne donne pas aux organes officieux de la politique minis-

térielle une entière satisfaction. Le *Temps* s'explique sur ce point avec une inquiétude très-visible.

« En additionnant, dit-il, les voix des monarchistes, des bonapartistes et des intransigeants, on arrive à un total certainement encore inférieur au chiffre des voix républicaines, mais qui ne laisse pas de s'en rapprocher. De là au succès possible d'une coalition entre ces divers éléments révolutionnaires, dans le cas où les élections prochaines se feraient au scrutin de liste, il n'y a pas loin. »

Nous retenons cet aveu, non que nous soyons le moins du monde disposés à l'alliance que le *Temps* suppose et qu'il sait bien ne pas pouvoir exister, mais parce qu'il montre que nos adversaires, alors même que l'intérêt les pousse à se prétendre assurés du succès, n'osent plus contester les progrès considérables que nous avons faits.

Les feuilles les moins suspectes avouent aujourd'hui les fautes commises par le cabinet Frère-Orban et ne cherchent plus à nier la force du mouvement d'opinion qui a ramené en Belgique les catholiques au pouvoir. On écrit de Bruxelles à la *République française*:

« Le ministère Frère n'a pas seulement laïcisé les écoles primaires, il a voulu donner à l'enseignement public une forte impulsion. On a fait dans ce but des choses excellentes: amélioré l'outillage scientifique des universités, créé des athénées, des écoles moyennes pour garçons ou pour filles, des écoles normales, des écoles primaires. Malheureusement, cette œuvre louable a été assez souvent accomplie sans discernement, il faut le reconnaître. A côté des dépenses utiles, nécessaires, on en a fait dont l'inutilité était flagrante. Dans de pauvres villages on a obligé la commune à bâtir des écoles luxueuses, parfois pour un nombre d'élèves très-petit, car dans la partie flamande du pays la très-grande majorité des enfants est à l'école du curé, et l'école publique a sou-

vent très-peu, quelquefois pas d'élèves. On a voulu « faire grand », on a dépensé sans compter et sans réfléchir; l'on est parvenu ainsi à rendre impopulaire cette cause de l'instruction publique qui, en 1878, soulevait tant d'ardeur et d'enthousiasme.

« Ce n'est pas seulement en cette matière, du reste, que la politique financière du cabinet a été faible. Partout on a trop dépensé. M. Malou avait, en 1878, laissé le Trésor public à sec. La crise industrielle, commerciale, agricole, sévit en Belgique comme partout, et les impôts rendent mal. L'économie, la plus stricte économie, s'imposait donc dans la gestion des finances publiques. »

Vraiment ne dirait-on pas qu'en parlant en ces termes du défunt ministère libéral en Belgique, la *République française* avait en vue notre propre gouvernement? De tous les reproches qu'elle adresse à M. Frère-Orban, en est-il un seul qui ne puisse s'appliquer à M. Jules Ferry?

On lit à la partie officielle du *Moniteur belge* l'avis suivant, signé par tous les membres du nouveau ministère belge:

« Les fonctionnaires et employés de l'Etat, quel que soit leur rang dans la hiérarchie, ont un droit égal à jouir librement de leurs prérogatives comme citoyens et comme pères de famille.

« Comme citoyens, s'ils sont électeurs, ils peuvent voter selon leurs convictions. Aucune pression, aucun abus d'influence ne peut être exercé sur eux, et leurs opinions personnelles ne sont ni un titre à d'injustes faveurs, ni une cause de défaveur. Toutefois, la nature même de leur mandat doit leur interdire de se jeter dans la mêlée des partis.

« Comme pères de famille, ils ont le libre choix de l'école pour leurs enfants. Aucune atteinte, directe ou indirecte, ne peut être portée à ce droit constitutionnel.

« Le devoir du gouvernement est de sauvegarder pleinement la liberté de conscience de tous les serviteurs de l'Etat. Si ces règles

étaient enfreintes, les abus devraient être immédiatement signalés au ministre compétent, par la voie hiérarchique. »

Quand MM. Ferry et Waldeck-Rousseau adresseront-ils une circulaire semblable aux « fonctionnaires et employés » de la République?

On lit dans le *Journal officiel* (enquêtes parlementaires sur les sucres):

« Il y a quelques années, nous avions encore le marché de la Tunisie: nous l'avons perdu au profit des Allemands et des Autrichiens, dont les produits sont à meilleur marché. »

Ainsi la Tunisie achetait nos sucres avant l'occupation française. Depuis l'occupation française, elle s'adresse à l'Allemagne et à l'Autriche. Le fait est au moins curieux à constater.

Nous sommes assez partisans de l'extension de la colonisation française, surtout en Afrique. Mais, à notre avis, il ne faudrait point se contenter de faire des conquêtes au-delà des mers; il faudrait aviser aux moyens de tirer de ces conquêtes des résultats pratiques. M. Ferry a dit plusieurs fois que la politique coloniale avait pour but d'ouvrir des débouchés au commerce. Si ces débouchés sont ouverts au commerce allemand, si nous travaillons en Afrique et en Asie pour le roi de Prusse, c'est-à-dire pour les maisons de commerce et pour les fabriques prussiennes, la politique coloniale de M. Ferry devient une duperie.

M. le député Ballue va présenter à la commission de l'armée une proposition tendant à soumettre à un tirage au sort les jeunes gens qui auraient passé deux ans au service militaire.

De cette façon, un certain nombre de jeunes soldats rentreraient dans leurs foyers, après deux ans de présence sous les drapeaux, ce qui déchargerait considérablement le budget.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

YVES TRÉVIREC

PAR M. DU CAMPFRANC.

Deuxième partie.

La volonté de M. Delville était bien arrêtée. Il voulait son titre de fiancé. C'était son droit de veiller sur Marthe. Souple, insouciant, flatteur, il parla si éloquentement, que, le soir même, malgré les sourds murmures de Lucienne, il était assis en face de M^{lle} Deline dans un wagon-coupé. Pendant ce long trajet, accompli dans les conditions du confort le plus luxueux, Marthe éprouvait une agouisse mortelle. Penchée sur la vitre de la portière, elle regardait dehors, dans l'obscurité transparente d'une belle nuit d'automne, les arbres, les champs, les villages, les grandes villes. Mais toute sa pensée, tout son cœur, tout son être étaient à Paris. En quel état allait-elle retrouver son père? D'où provenait la blessure grave dont parlait la dépêche?... L'express volait toujours au milieu des campagnes, scandant, de ses sifflements sigus, le silence de la nuit.

Lucienne récitait son rosaire. Louis pleurait en serrant la main de sa sœur; puis, vers l'aube, le sommeil le prit doucement, et lorsqu'il se réveilla, on était à Paris.

Les habitants de la Gondinière se faisaient d'étranges illusions sur les richesses du député.

Les fantaisies électorales sont luxueuses; et Dieu sait ce que coûte aujourd'hui l'achat du vote universel.

Puis, durant ses longs séjours à Paris, il y avait chômage aux moulins du minotier. Un employé subalterne, chargé des intérêts du maître, les négligeait. Que de fois, quand elles eussent dû tourner au vent frais de la colline, les grandes ailes demeurèrent inactives!

Il s'ensuivit une brèche considérable dans les revenus de M. Deline. Sa première pensée fut de la combler par des spéculations à la Bourse.

Dès lors, il passa de longues heures fumant des cigares sous les colonnes, échangeant de chaudes poignées de main avec les gros bonnets de la finance. Il parlait leur argot aussi bien qu'eux-mêmes; et, lorsqu'il entra dans le bruyant sanctuaire, pas un homme ne donnait, avec plus d'autorité, les ordres aux agents de change, pour qu'ils lançassent les mots cabalistiques.

« Achetez!... Vendez!... Rente à trois!... rente à cinq! »

Ils étaient tous là, ces financiers affairés, criant,

gesticulant, les joues écarlates ou le visage pâle, l'œil rayonnant où les traits altérés, suivant que la fortune capricieuse favorisait ou abandonnait ses passionnés amis.

D'abord elle avait accueilli par un radieux sourire le nouveau spéculateur.

Les premiers mois, M. Deline avait retiré, de ses opérations financières, de véritables appointements de ministre. Devant ce succès, la fièvre du gain s'empara de lui; une sorte de folie lui monta au cerveau; il voulut doubler, tripler son capital. Sans la moindre prudence, il exposa, aux chances du jeu de Bourse, ses moulins, ses vignes empourprées, ses bois de pins, ses allées de platanes... et tout cela en un jour s'effondra d'un seul coup.

Nous retrouvons le malheureux député dans son appartement de la Chaussée-d'Antin, arpentant d'un pas fiévreux, son vaste salon.

Son regard est désespéré, son visage livide; et, de temps en temps, il porte la main à son front, en répétant d'un accent d'angoisse que rien ne saurait rendre:

— Ruiné! Ruiné! que devenir?...

Comment cet homme va-t-il lutter contre la misère hideuse qui se dresse devant lui? A-t-il dans l'âme ce long courage qui accepte de souffrir tous les jours, et cela, sans interruption, durant une vie de vingt ans, de trente années peut-être!...

A-t-il au cœur cette foi résignée qui console,

cette espérance divine qui montre les biens du ciel aux déshérités de la terre?

Non, il n'a rien. Tout est mort en lui. Tout est cendres. L'impiété a tout fauché.

Mais, aux aînés, reste une ressource suprême contre la rude destinée.

M. Deline interrompait sa marche; ses yeux se lèvent sur une panoplie de riches armes appliquées au mur; sa main s'en approche, s'en éloigne, s'en approche encore; puis saisit d'une étreinte convulsive un petit revolver damasquiné. En silence, le minotier le fait jouer, et, le trouvant en bon état:

— C'est bien, murmure-t-il, avec un rire sardonique et nerveux, un rire empreint de folie; une balle dans la tempe, et tout est fini.

Cette courte oraison funèbre achevée, il sort brusquement.

Il est environ trois heures. Le soleil enflamme les vitrines, illumine les riches étalages: Armes précieuses, bijoux étincelants, étoffes aux couleurs chatoyantes, tout passe, comme une ombre, devant les yeux du minotier.

Partout le mouvement, la vie... Et cet homme, qui va mourir, regarde sans voir, écoute sans entendre, ayant une seule image dans la pensée: la misère!... la misère et la mort luttant dans un combat désespéré.

— Non, murmure enfin M. Deline, non, pas de privations et de labeur... Arrière les humiliations

Si la commission n'accepte pas cette proposition, M. Ballue a l'intention de donner sa démission de rapporteur.

Le baron de Rothschild vient de faire parvenir une somme de 5,000 fr. au maire de Toulon, pour venir en aide aux familles des victimes frappées par l'épidémie.

M. Tissot, ancien ambassadeur de France à Londres, est mort hier matin à 4 heures.

LA LOTERIE DES ARTS DÉCORATIFS.

On affirme que la loterie des arts décoratifs se trouve dans le plus grand embarras. La façon dont elle a été administrée a abouti au non placement d'un très-grand nombre de billets. Certains acquéreurs sont très-inquiets et se demandent si jamais le tirage aura lieu. S'il n'a pas lieu, que deviendront les lots? Voilà un bon point à M. Avenel, le directeur, et même à M. Proust, le président de cette fameuse loterie qui pourrait s'appeler justement la Loterie « des Calendes grecques ».

LE VRAI FLÉAU.

Allant à Bruxelles, en Brabant,
Un voyageur arrive tout flambant
A la frontière.
A peine a-t-il passé la tête à la portière
Qu'il voit accourir force gens
Très-empressés, très-diligents.
« D'où venez-vous, monsieur? — De France.
— Vous êtes Français? — Oui, pourquoi?
— Permettez alors, c'est la loi,
Qu'on prenne contre vous, mais avec déférence,
La petite précaution
Qu'on nomme fumigation.
Souffrez enfin que l'on vous désinfecte. »
Le voyageur trouvant la demande incorrecte,
Se fâche, crie, et cœtera,
Et finit par cette réplique :
« Mais je n'ai pas le choléra!
— Non, vous avez la République! »
(Gaulois) ESCOPETTE.

LE CHOLÉRA.

Toulon, 2 juillet, 10 h. matin.
Cinq décès cholériques depuis hier soir
neuf heures, dont deux à l'hôpital civil, un
à l'hôpital maritime, un en ville et un dans
les faubourgs.
Le docteur Rochard télégraphie au ministre
du commerce que l'épidémie décroît. Le
nombre des décès diminue. Il n'y en a que
neuf dans les dernières 24 heures.
Nous comptons quatre-vingt-dix malades
dans les hôpitaux de la marine. Quatre ou
cinq seulement donnent des inquiétudes.
En revanche, le choléra se répand dans
le voisinage et plus spécialement dans les
villages où les habitants de Toulon sont
allés se réfugier.

Marseille, 2 juillet, midi.

La situation sanitaire tend à s'améliorer.
Dans la matinée, aucun décès cholérique
n'a été déclaré à l'état-civil.
A partir d'aujourd'hui, et sur un ordre de
service du maire, un bulletin des décès che-
lériques et ordinaires sera arrêté par l'état-
civil, deux fois par jour, à huit heures du
matin et à la même heure le soir.

LE CONSEIL D'HYGIÈNE.

Le comité consultatif d'hygiène publique
de Paris s'est réuni hier matin, sous la pré-
sidence du ministre du commerce.
M. le docteur Proust a lu le rapport qu'il
avait été chargé de rédiger.
Le comité a reconnu qu'il serait inutile
d'empêcher l'émigration des personnes de
Toulon et de Marseille.
M. Proust déclare dans son rapport que
le choléra est asiatique, mais bénin au pos-
sible.
M. Fauvel a énergiquement maintenu ses
premières affirmations, c'est-à-dire que le
choléra est local.
Le comité a arrêté le texte des instructions
qui seront envoyées à tous les préfets.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 2 juillet.
L'ensemble du marché est meilleur aujourd'hui ;
la liquidation se termine relativement mieux qu'on
ne le supposait.
Les reports continuent à être aussi doux sur les
valeurs que sur les rentes.
Le 3 0/0 cote au début 76.75 ; il reste à 76.675.
L'amortissable oscille entre 78 et 77.95. Le 4 1/2
s'échange constamment entre 107.12 et 107.20.
La rente italienne reprend encore de l'avance ;
elle est demandée à 95.60.
La Banque de France se tient à 4,985 fr.
Le Crédit Foncier continue à monter ; c'est sans
contredit la valeur la plus recherchée du marché :
on cote 1,315 à terme et 1,322.50 au comptant.
Les Obligations Foncières et Communales sont
demandées, elles ont encore une marge à la hausse
de 50 fr.
La Banque de Paris est plus ferme à 810 fr.
Le Comptoir d'Escompte est à 975 fr.
Le Crédit Industriel et Commercial se tient à
680 fr.
Pas d'affaires sur le Crédit Lyonnais : nous ap-
prenons que cet établissement vient de renvoyer 35
employés à la fin du mois dernier. C'est une me-
sure pleine de sagesse. Le grand Alhambec du bou-
levard des Capucins se vide peu à peu. On voit que
nos appréciations sur le Crédit Lyonnais ne man-
quaient pas de fondement et que nos conseils ont
porté où commencent à porter leurs fruits.
Signalons l'excellente tenue des obligations
Ouest-Algérien 4 0/0 (garanties par l'Etat), elles
cotent 432.50. Le Suez regagne encore 15 fr. à
1,965. Le Turc est à 7.95. La Banque Ottomane à
627.50. L'Egypte reste à 296.25.
L'assemblée générale ordinaire du Crédit gé-
néral français a eu lieu le 26 juin. Les comptes de
l'exercice ont été approuvés à l'unanimité moins 2
voix sur 1,907. Les valeurs du portefeuille ont été
dans le bilan de 1883 l'objet de réductions sensi-
bles sur les évaluations précédentes et de larges
amortissements ont été pratiqués sur les frais de
premier établissement. Le conseil a racheté à 200
francs environ près de 28,000 actions de la Société,
ce qui réduit à 14 millions le capital à rémunérer.
Enfin les frais généraux ont été l'objet d'économies
considérables.
Les chemins français sont en avance sur hier. Les
spéculateurs conservent les positions prises sur ces
titres depuis le commencement du mois dernier :

le Nord est à 1,710, le Lyon à 1,202.50, l'Orléans
à 1,295, le Midi à 1,190, l'Est à 757.50, l'Ouest à
815.

Chronique militaire.

Le ministre de la guerre a décidé que
trente officiers supérieurs de l'infanterie et
de la cavalerie assisteraient aux écoles à feu
de chaque régiment d'artillerie, cette an-
née. On enverra aussi quelques bataillons
d'infanterie aux champs de tir de Fontaine-
bleau et de Cercottes près d'Orléans ; ces
troupes seront exercées à se coucher par
terre, en avant des pièces et pendant le tir,
de telle sorte que les batteries d'artillerie
enverront leurs obus par-dessus les soldats,
comme cela devra se pratiquer souvent à la
guerre.

Le ministre de la guerre a désigné le gé-
néral de Miribel, membre du comité consul-
tatif de l'artillerie, pour diriger la mission
militaire française aux grandes manœuvres
de l'armée russe.

Le ministre de la guerre voulant, dans
les circonstances actuelles, améliorer l'ordi-
naire des troupes du gouvernement de Pa-
ris, leur a accordé à toutes, à partir du 4^{er}
juillet, l'indemnité représentative d'eau-de-
vie.

Le ministre de la guerre n'attend plus
que les propositions de deux commandants
de corps d'armée pour fixer le renvoi dans
leurs foyers des hommes de la classe de
1879.

La mesure sera mise à exécution du 10
au 15 août certainement.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Courses de Verrie-Saumur.

Voici les noms des chevaux qui sont ins-
crits pour prendre part aux courses de Ver-
rie-Saumur, dimanche prochain 6 juillet :

A 2 heures, Prix du Château de Marson.

- 1 Néant, à M. de Bacquencourt.
- 2 Andrassy, à M. le baron Fleury.
- 3 Londres, à M. le baron de Mareuil.
- 4 Rob-Boy, à M. de Baugé.
- 5 Canonnière, à M. Champion.
- 6 Lagryma, à M. de Gatellier.
- 7 N 1/2 sang, à M. le vicomte de Montu-
reux.

A 2 heures 1/2, Steeple-Chase militaire.

- 1 Lady Johnston, à M. de Bacquencourt.
- 2 Tabatière, à M. Peter.
- 3 Pastourelle, à M. Perrot.
- 4 Minutieux, à M. de Champorin.
- 5 Maresque, à M. Falque.
- 6 Faucon, à M. de Fleury.

7 Perruche, à M. de Fleury.

A 3 heures, Prix de Saumur.

- 1 Rapide, à M. Bariller.
- 2 Regnard, à M. Bariller.
- 3 Marcellus II, à M. le vicomte de Canisy.
- 4 Pastour, à M. le comte de Clermont.

Tonnerre.

- 5 Keyholé, à M. le comte d'Espinoy.
- 6 Egée, à M. Ledat.
- 7 Baronnie, à M. de Saint-André.
- 8 Le Prince, à Sir Ned.
- 9 Tivoli, à Sir Ned.
- 10 Carabinier, à M. le baron de Roche-
taillée.
- 11 Vessel, à M. Vallender.

A 3 heures 1/2, Steeple-Chase militaire.

- 1 Sandrigham, à M. de Contades.
- 2 Hercule, à M. Lamy.
- 3 Isba, à M. Lacas.
- 4 Opale, à M. Gervais.
- 5 Marcheur, à M. Cottin.
- 6 Florica, à M. de Girardin.
- 7 Noblesse, à M. de Verne.
- 8 Pervenche, à M. de Joybert.
- 9 Théodorine, à M. de Pommereau.

A 4 heures, Prix de Verrie, grand Steeple-
Chase handicap.

- 1 Varaville, à M. Camille Blanc.
- 2 Soledad, à M. G. Guinebert.
- 3 Paulat, au même.
- 4 Minna, au même.
- 5 Golden-Penny, au même.
- 6 Glen-Bervie, à Sir Ned.
- 7 Carabinier, à M. le baron de Roche-
taillée.
- 8 Rapide, à M. Bariller.
- 9 Regnard, au même.
- 10 Artifice, à M. de Baudry-d'Asson.
- 11 Pascaline, à M. André Joubert.

A 4 heures 1/2, Prix du Cercle Saint-
Hubert.

- 1 Violette, à M. Hély-d'Oissel.
- 2 Franciscan, à M. le comte d'Espinoy.
- 3 Le Prince, à Sir Ned.
- 4 Glen-Bervie, à Sir Ned.
- 5 Destiny, à Sir Ned.
- 6 Palmier, à M. de Saint-André.
- 7 Mélusine II, à M. le baron de Rascas.
- 8 Inconnu, à M. le baron de Rochetaillée.

Ville de Saumur.

AVIS.

L'Administration municipale informe les
habitants que les bouches sous-troisiers se-
ront ouvertes une heure et demie le matin et
une heure et demie le soir.
Les bornes-fontaines resteront ouvertes
de 7 heures du matin à 4 heures du soir.

M. L. Vinsonneau, adjoint, nous a adressé
hier soir la note ci-après, avec prière d'insérer
d'urgence :

Conseil d'hygiène.

Le Conseil d'hygiène de l'arrondissement
de Saumur s'est réuni dimanche dernier

de la pauvreté !... La richesse ou le néant !

Il avance toujours d'un pas rapide, le regard
éperdu.

Au passage, un café lui offre l'abri de son bouquet
de verdure. Il s'assied un instant devant une table
ronde, et boit coup sur coup plusieurs verres
d'absinthe.

Pauvre malheureux ! Est-ce là ton viatique ?
Est-ce là ton courage ?

Et, l'esprit troublé, le pas indécis, il continue sa
course funèbre à travers le vivant Paris.

Le Bois apparaît avec ses arbres à la riche ra-
mure, ses mousses, ses gazons, ses grands lacs. De
somptueux équipages sillonnent l'allée principale ;
partout de beaux cavaliers, des visages souriants ;
c'est la joie ; c'est la vie ; c'est l'élégance ; c'est
enfin tout ce que regrette le pauvre insensé.

Un instant il ferme les yeux devant cet éblouis-
sissement de la richesse ; et, les poings crispés, le
désespoir au cœur, il s'enfonce au plus profond
d'un fourré.

Là, du moins, il pourra mourir paisible. Assis,
sur le tronc d'un hêtre, la tête appuyée sur la main,
il attend la nuit.

Ah ! regarde une dernière fois, avant de mourir,
cette belle nature, qui s'endort sous l'œil de Dieu ;
regarde ! Les arbres se penchent sur le lac, et le
couchant emparque ses eaux.

Dans ce grand silence du soir, n'entends-tu pas

une voix mystérieuse ?

— Arrête, te cric-t-elle, arrête : tu as une âme...
Le néant n'est qu'une invention du lâche... Pourquoi
redouter la lutte ?... Prie, et le ciel t'aidera.

Mais M. Deline n'entend rien. Seules les vapeurs
de l'absinthe lui montent au cerveau.

D'un œil morne et désespéré, il regarde les
ombres qui, peu à peu, s'étendent sur le bois...
Voilà la nuit... Il faut mourir. Il veut l'oubli, le
néant !

Et, se levant avec une sorte de fièvre qui l'égaré,
il place d'une main qui tremble le canon d'acier
sur sa tempe. Il fait feu et tombe lourdement en
poussant un cri terrible. Le revolver a dévié,
laissant inachevée son œuvre. La tempe n'a pas été
atteinte ; mais le sang coule à flots de la mâchoire
fracassée.

Toute la nuit M. Deline resta étendu au fond du
fourré, s'y tordant avec rage, blasphémant et s'ac-
crochant aux arbres, appelant en vain du secours.

Mais qui songeait au suicide ?

Tous, là-bas, à Paris, dormaient ou s'amusaient.
On chantait au théâtre ; les verres tintaient dans
les cafés, les amis du moribond discouaient sur
l'estrade des clubs, mais, dans le bois, pas un fré-
missement. C'étaient le calme, le silence sous les
blancheurs d'étoiles.

Qui dira jamais la longueur de cette lente nuit ?
(A suivre.) DU CAMPFRANC.

UNE MAITRESSE DE PIANO

Les ténèbres d'une longue nuit de décembre
viennent de se dissiper. Les ruisseaux sont gelés.
Les roues des voitures craquent. — Les chevaux
lancent de leurs naseaux de longues fusées blan-
ches. — Les piétons courent les mains dans les po-
ches, le collet relevé, le nez violet. La Seine est
prise comme la Néva. — Archangel est dans Paris.

M^{lle} de Vallagny est encore couchée ; de doubles
portières et de triples rideaux protègent contre le
froid sa chambre bonbonnière, capitonnée comme
un écriu ; une douce température de serre favorise
les mouvements doux et lents du réveil de la jeune
fille.

Sur un plateau d'argent ciselé, déposé près d'elle
par sa domestique, brille le coquet matériel d'un
goûter matinal — beurre frais — brioches anglai-
ses — porcelaine de Sèvres — argenterie étince-
lante — le tout confortable, servi silencieuse-
ment.

Après ce premier soin donné à son estomac, M^{lle}
de Vallagny, jolie créature de dix-sept ans, au teint

blanc et pur, aux mains patriciennes, — s'étend en-
core un peu dans son lit moelleux, elle rompt les
bandes de ses journaux de modes, lit un instant,
puis sonne sa camériste.

Aussitôt debout, elle court embrasser sa mère,
puis frappe à la porte du cabinet de son père, à qui
elle raconte la comédie vue la veille.

Elle se rend ensuite dans le salon, ouvre le pia-
no et fait courir sur le clavier, à la recherche d'un
motif fugitif, ses jolis doigts roses et effilés.

Onze heures sonneront bientôt ; la maîtresse de
piano va venir ; on ouvre la méthode et l'on repasse
vivement l'exercice imposé.

A deux lieues de là, dans la plaine de Montrouge,
sur la route de Châtillon, une jeune femme toute
transie se dirige vers Paris.

Le visage de cette femme a pris, par le froid, des
teintes marbrées. Une bise glaciale, sans pitié, a
rougi ses paupières qui distillent des larmes. Sous
une misérable robe, recouverte d'un court man-
teau, reluisant à force d'avoir été brossé, la pau-
vre fille réduit son corps chétif et grelottant ; elle
est coiffée d'un petit chapeau de paille noir, re-
haussé de rubans neufs, et chaussée de légers es-
carpins mordorés ; tenue en contradiction avec le
temps sibérien et qui ajoute une note déchirante à
la mélancolie du personnage.

la présidence de M. Cottineau, sous-préfet, et en présence de M. Combiar, maire. En vue des craintes d'épidémie, le Conseil municipal a demandé la nomination d'une commission des logements insalubres. Le Conseil a de plus signalé à M. le Maire diverses questions de voirie qui réclament une prompt solution pour donner satisfaction aux préceptes de l'hygiène. L'Administration va prendre d'urgence les mesures propres à protéger la santé publique. Les habitants vont être invités à seconder les agents chargés de veiller à la propreté des rues, à arroser régulièrement par où cela est possible, et à éviter de jeter sur la voie publique, après le passage des balayeurs du balayeur, les débris de légumes, de fruits, de viande ou de poisson, dont la décomposition peut infester l'atmosphère.

École de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

PUPILLES DU BATAILLON SCOLAIRE.
Compte rendu de la 3^e séance, du 3 juillet 1884.
Retardataires à 40 et à 42 mètres.
Tireurs 18
Balles tirées 108
Balles mises 84
Nombre de points 247
Résultat : 77.77 p. 0/0.
Le Capitaine instructeur militaire,
G. DOUSSAIN.

Le congé de la fête du 4 Juillet a été fixé ainsi qu'il suit pour les élèves des lycées et collèges : Sortie dimanche à l'heure réglementaire. Rentrée mardi soir à l'heure réglementaire.

LES MOYENS PRÉSERVATIFS DU CHOLÉRA.

Le choléra s'annonce, ordinairement, par la diarrhée, qui précède de quelques jours ou de quelques heures l'invasion de la maladie.

En conséquence, le salut consistera à arrêter immédiatement toute diarrhée.

Pour cela, que devez-vous faire ?

1^o Mettez-vous au lit, enveloppez-vous d'une couverture de laine et amenez la tête ;

2^o Gardez la diète absolue jusqu'à cessation de la diarrhée ;

3^o Buvez, en petite quantité à la fois, une infusion chaude de tilleul ou des infusions aromatiques telles que celles de camomille, de menthe, de verveine, de sauge (*saouvi*), de thym (*farigoulo*), etc.

4^o Prenez, de demi-heure en demi-heure, une cuillerée à soupe de la potion suivante : Infusion de thé sucré, 450 grammes.

Alcoolat de menthe, 30 grammes.

Sous-nitrate de bismuth, de 4 à 40 grammes.

Laudanum de Sydenham, 40 à 20 gouttes.

A partir de l'âge de dix ans.)

A défaut de cette potion, prenez, de deux

heures en deux heures, un des paquets suivants :

Sous-nitrate de bismuth, 40 grammes.

Extrait sec d'opium, 5 centigrammes.

(Divisez en cinq paquets.)

On bien encore, à défaut de ces paquets, prenez d'heure en heure, jusqu'à cessation de la diarrhée, cinq gouttes de laudanum de Sydenham et une cuillerée à café de bismuth dans un peu d'eau sucrée.

Enfin, à défaut d'une de ces deux substances, prenez la quantité ci-dessus de celle que vous avez.

Nota. — Pour le laudanum, ne pas dépasser la dose totale de vingt-cinq gouttes.

Dès que la maladie se confirme, c'est-à-dire lorsque le malade vomit, se refroidit et a des crampes, employez les moyens suivants en attendant l'arrivée du médecin :

1^o Couchez le malade dans un lit chauffé ;

2^o Exercez sur toute la surface de son corps des frictions énergiques avec un tissu de laine ou de crin ;

3^o Entourez-le de cruchons d'eau chaude, de briques, de roues de Gayac chauffées ;

4^o Administrez la potion ci-dessus, par cuillerée à soupe, de quart d'heure eu quart d'heure :

Liqueur d'Hoffmann 2 grammes.

Acétate d'ammoniaque... 8 —

Teinture de canelle..... 5 —

Cognac ou rhum 40 —

Hydroal de mélisse..... 60 —

Sirup de menthe..... 30 —

A défaut, donnez au malade une cuillerée à soupe d'infusion de thé additionné d'eau-de-vie, ou des cuillerées à soupe de vin chaud sucré ;

5^o Combattez les vomissements en lui faisant avaler de petits morceaux de glace.

Pendant les grandes chaleurs, et principalement depuis l'apparition du choléra en France, les célébrités médicales prescrivent le thé chaud coupé avec du rhum ; nous recommandons les excellents rhums de la maison John Alvarès, planteur à Kingston, Jamaïque, vendus chez DOUESNEL, Epicerie Centrale, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur, depuis 2 fr. le litre et au-dessus selon qualité. — Thés noirs Souchong à 4 et 6 fr. le 1/2 k.

LA PEUR DU CHOLÉRA.

A propos du choléra et de la ridicule panique à laquelle se laissent aller les esprits timorés, rappelons le cas de cet homme robuste et bien portant auquel on avait offert une somme considérable s'il consentait à se coucher dans le lit d'un cholérique ; il accepte ; au bout de deux heures il expirait. Le lit et les draps étaient absolument neufs ; jamais aucun malade n'y avait couché. La peur, l'idée, comme on dit, avait tout fait.

LE MANS.

La grève des cordonniers du Mans est terminée. Après trente-trois jours de souffrances vaines, les ouvriers ont dû rentrer aux ateliers. Malheureusement, nous som-

mes en pleine morte-saison, les commandes d'hiver n'étant pas encore faites, et les patrons ont été obligés de remercier un certain nombre d'ouvriers.

Tout naturellement, les renvois ont porté sur ceux qui s'étaient appliqués à organiser la propagande antipatronale. De là une recrudescence de colère dans les feuilles révolutionnaires contre les manufacturiers, auxquels les républicains déniaient le droit de se défendre.

La misère est des plus intenses.

L'appel aux chambres syndicales et aux corporations, en vue de venir au secours des grévistes, n'a donné — comme on devait s'y attendre — que des résultats insignifiants.

Ce qui n'empêchera pas, à la première occasion, les malheureux ouvriers d'écouter la voix des meneurs qui les poussent à la révolte tout en vivant, eux, grassement à leurs dépens.

CONSEILS ET RECETTES.

Le vin de cassis est une excellente chose à avoir dans un ménage, pour les cas imprévus de défaillances, de coliques ventueuses et de mauvaises digestions. Rien au monde n'est plus facile à faire que le vin de cassis. Après avoir cueilli les grappes, on les met dans un tonnelet à couvercle mobile, on les écrase à l'aide d'un bâton. On laisse fermenter une dizaine de jours, puis on décante dans des bouteilles que l'on ferme d'un bon bouchon. Ce liquide se conserve très-bien dans un lieu sec, et à tout moment, en y mêlant un peu de sucre, il fournit une boisson restaurante très-active. Si on le mélange avec parties égales d'eau-de-vie et de sirop de sucre, on obtient un ratafia de cassis aussi bon que le meilleur du commerce.

Il paraît qu'en faisant le café avec de l'eau distillée, on est agréablement surpris de la différence avec les résultats que donne l'eau ordinaire. Il y a là une certaine analogie avec ce qui se passe dans la fabrication de la bière. Le café ainsi obtenu a une finesse, un velouté une délicatesse de goût et de parfum incontestablement supérieurs ; ses qualités rapides, alors développées, deviennent complètes et parfaites. C'est que les carbonates terreux que renferment les eaux réputées potables détruisent une partie du tannin du café, avec lequel ils forment un produit insalubre et sans saveur, tandis que l'eau distillée laisse le tannin intact et conserve au café toute sa suavité et ses propriétés toniques, dont l'action est si remarquable sur l'estomac. Voilà assurément une expérience facile à faire, aussi attrayante que concluante. Rien de plus aisé, du reste, que de se procurer de l'eau distillée chez le premier pharmacien venu.

Rien de plus juste que l'opinion publique qui défend de tuer les coccinelles ou bêtes à bon Dieu.

Ces insectes détruisent avec acharnement les pucerons des fleurs et se nourrissent de

leurs innombrables œufs. Ils sont donc de très-utiles adjuvants de l'horticulture, notamment pour les plantations de rosiers, que les pucerons dévastent et ruinent.

Faits divers.

Le *Patriote* de l'Ardèche raconte la curieuse histoire suivante :

« Un conducteur, dit-il, qui fait trois fois par semaine le trajet de Lyon à Marseille, me rapporte, au sujet d'un grand chien lévrier, un fait assez extraordinaire. C'est au point que je me refusais d'y croire, s'il ne m'était garanti par un témoin oculaire et digne de foi.

» L'année dernière, un paysan, qui exploite une ferme aux environs de la gare de Bollène-la-Croisière, vendait un lévrier encore tout petit à un propriétaire de Viviers-sur-Rhône. L'animal fut élevé par son nouveau maître, qui ne lui ménagea ni caresses ni soins assidus.

» Six mois après, ce chien disparaissait cependant un beau jour, mais son absence fut de courte durée. Pendant longtemps la même fugue se produisait régulièrement deux fois par semaine, ce qui intriguait considérablement son maître. Il apprit alors que son lévrier venait passer son temps à la ferme du paysan. Il y restait là quelques heures, puis retournait ensuite à Viviers.

» Mais il fut bien autrement étonné quand il sut par quel moyen ingénieux cette bête intelligente franchissait les 30 kilomètres qu'elle avait à parcourir, sans se fatiguer et surtout sans passer par les exigences des tarifs P.-L.-M. Elle se faisait tout simplement transporter gratis par les trains de cette Compagnie.

» Dès que la fantaisie lui prend de partir, notre lévrier pénètre dans l'enceinte du chemin de fer et attend patiemment l'arrivée du train de marchandises ou de voyageurs. Au moment où l'un d'eux passe devant lui il grimpe lestement sur un marche-pied d'une voiture ou d'un fourgon et s'y tient coi.

» Lorsque le train s'arrête à une gare intermédiaire, l'intelligent animal saute à terre et évite le contrôle ; puis il va attendre le convoi plus loin et regagne sa place.

Bien des voyageurs l'ont déjà vu faisant ce manège et les employés de P.-L.-M. ne le désignent que sous le nom de « Lévrier voyageur. » Aucun chef de gare n'a songé jusqu'à présent à lui dresser procès-verbal pour contravention à la police des chemins de fer.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Cette femme, c'est une maîtresse de piano. Elle se rend chez M^{lle} de Vallagny. Cachet : cinq francs ? Une fortune ! La nature, en dotant cette jeune femme d'une grande intelligence et d'aptitudes précieuses, l'avait destinée à une vie calme, aux douceurs de l'existence féminine, aux modestes lauriers d'un professeur heureux. Le sort a rendu un arrêt contraire, et lui a dit : Tu seras une excellente artiste, un bon professeur, mais méconnue et sans clientèle ; tu perdras ton père, le chef indispensable de ta famille, et tu tomberas dans le dénuement avec ta mère et la petite sœur adorées ; ta misère, que tu porteras sur toi, fera peur ; ceux qui pourraient te soutenir sur toi, sera peur ; tu lettres, mais tu seras constamment battue ; je te ferai fière, mais timide, ce qui le sera. » Telle est donc cette pauvre victime, à demi nue, qui arpente la route, par un froid de quinze degrés. Elle souffre, mais elle tient bon. Les rouliers, habitués à la rencontrer aux mêmes heures, l'ont surnommée entre eux la petite brève. Qui, la petite brave ; elle va toujours, elle arrive à quelques pas de l'hôtel de son élève, l'hôtel de Vallagny, elle entre chez un boulanger,

dévore un petit pain et boit un verre d'eau.

Le concierge de l'hôtel, un méchant homme, ne manque pas sa plaisanterie habituelle : il feint de ne pas la voir passer, et lui crie : « Par l'escalier de service ! » Elle se retourne machinalement, il s'excuse et rentre dans sa loge rire avec les domestiques.

Le pauvre professeur rassemble toutes ses forces pour se composer un visage gai.

Par bonheur, l'aménité, la courtoisie, la dignité de M^{lle} de Vallagny la dédomagent des humiliations et la réconfortent.

La déférence de l'une rétablit la valeur de l'autre.

La leçon a lieu. Heure chérie du professeur ! Heure adorée pendant laquelle tout s'oublie.

Mais cette heure, si prolongée qu'elle soit, finit ; et la pauvre femme reprend la route de Châtillon pour rejoindre sa mère anéantie par le chagrin et le besoin, et sa ravissante petite sœur, qui sourit toujours, mais qui a toujours faim.

Un jour, le professeur se présenta comme de coutume à l'hôtel Vallagny.

— Partie ! crie le concierge.

— Comment ! partie ?

— Oui, monsieur le baron, madame la baronne et mademoiselle sont partis pour Cannes et l'Italie.

On est parti *subito presto*, parce que mademoiselle s'était enrhumée en sortant de l'Opéra.

M^{lle} de Vallagny était, en effet, partie avec sa famille, oubliant de solder quelques cachets à sa maîtresse de piano. La jeune personne, non initiée aux drames de la misère, ainsi que tous ceux qui naissent riches, avait oublié ce détail.

Elle était l'unique ressource du professeur, mais elle l'ignorait.

La maîtresse de piano regagne sa mesure perdue dans un chemin creux au milieu des carrières.

Chez elle, on attend comme une manne le prix de ses leçons.

La petite sœur, sautillant, inconsciente, est venue au-devant d'elle jusqu'à la route, et, lorsqu'elle l'a aperçue, elle a crié à sa mère : « La voilà ! la voilà ! »

Et vite la mère a allumé quelques sarments ramassés sur les chemins.

La courageuse artiste est vaincue. Elle raconte sa déception d'un ton vibrant, net et précis, sans émotion, sans défaillance, puis éclate de rire.

C'est le rire nerveux du désespoir, plus fort, plus débordant que les larmes.

Ecrire à M^{lle} de Vallagny serait trop long ; en mourrait de faim avant la réception de l'argent.

Le crédit est usé. La misère a jeté sa dernière

torture.

Que faire ?

Mendier, voler ou mourir.

La mère et la fille aînée s'étaient regardées d'une façon singulière. Elles s'étaient comprises.

Elles s'empoisonnèrent pendant la nuit.

La petite fille, réveillée par les cris, s'est enfuie épouvantée, en chemise, sur la route sombre, silencieuse et glaciale, appelant au secours, pleurant, priant, sanglotant ; mais la campagne est demeurée sourde pour cette voix d'innocence qui criait justice et pitié.

A l'aube, les carriers allant à l'ouvrage trouvèrent le cadavre de la pauvre petite, morte de froid.

JEAN ALESSON.

Savez-vous quels sont les trois animaux qui en veulent à la nature et aux hommes ?

Ce sont :

L'éléphant, parce qu'on l'a trompé.

Le chien, parce qu'on lui a fait une niche.

Et la girafe, parce qu'on lui a monté le cou.

Études de M^e BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n° 12, Et de M^e LE BARON, notaire à Saumur, rue d'Orléans.

VENTE

Aux enchères publiques

D'une Maison ET DÉPENDANCES

Situées à Saumur, rue Basse-Saint-Pierre, n° 18,

Dépendant de la succession bénéficiaire de M. Jean-François LAVOYE.

L'ADJUDICATION aura lieu en l'étude et par le ministère de M^e LE BARON, notaire à Saumur, le mardi huit juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre, à une heure après midi.

Sur la mise à prix de... 46,000 fr. BEAUREPAIRE.

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur.

Vin rouge nouveau à 70 francs la barrique;

Vin rouge supérieur à 100 francs;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (359)

ON DEMANDE un concierge. S'adresser au bureau du journal.

Étude de M^e Ch. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques,

Le lundi 7 juillet 1884, à une heure après midi.

A Saumur, rue du Portail-Louis, n° 42, au domicile de M^{me} veuve Raynault.

Il sera vendu :

Batterie de cuisine, vaisselle, verrerie, bouteilles vides, barriques et bois de chauffage;

Chaises, commodes en noyer à dessus de marbre, table de toilette, table à jeu, tables de nuit, tables ordinaires, armoire en noyer, buffet, glace et lits de fer;

Bois de lits, couettes, matelas, traversins, oreillers, édredons, couvre-pieds et couvertures, carrées de lit, rideaux et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, Ch. MILLION. (495)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1885, BEAU ET VASTE

MAGASIN

Rue du Port-Cigogne.

S'adresser à M^{me} DUPUY-LEBRETON, même rue. (86)

A LOUER

UNE MAISON

Sise rue d'Orléans,

Disposée pour le commerce ou maison bourgeoise.

Remise, écurie, cour, pompe, caves et autres servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Un BEAU COMPTOIR neuf, avec rayon en dessous. Longueur 4 mètres.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Deux bons Billards

S'adresser au CAFÉ DE LA PAIX.

CIDRE EXQUIS

20 fr.; pur jus, 35 fr.

MAUGET, propriétaire à Nozay (Loire-Inférieure).

LIBRAIRIE JAVAUD

ON DEMANDE un garçon de 12 à 13 ans, sachant lire et écrire.

Prime gratuite de CENT FRANCS

Offerte à tout abonné d'un an au

JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis

(29^e ANNÉE)

PARIS, 18, RUE DAUPHINE.

Le Journal des Campagnes doit son succès à la grande variété des sujets qu'il traite : agriculture, horticulture, viticulture, élevage, jurisprudence et économie rurales, cours authentique des denrées et des fonds publics, etc.

Prix de l'abonnement : Six francs par an.

Pour recevoir la prime de CENT FRANCS, adresser la quittance d'abonnement à M. le directeur de l'Assurance Financière, 3, rue Louis-le-Grand, à Paris, qui la renvoie avec une police remboursable à Cent francs, par tirages mensuels. Le remboursement est garanti par les fonds de capitalisation s'élevant à 18,347,000 francs et constitué en rentes françaises, obligations foncières, prêts hypothécaires et immeubles. (477)

En vente chez tous les libraires :
LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE D'ÉQUITATION CIVILE
ET
DE L'ÉCOLE D'ÉQUITATION MILITAIRE
DE LA VILLE DE SAUMUR (1893 à 1830)
Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.
LES CHRONIQUES SAUMUROISES
Par le même auteur. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.
ÉTUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU
ET LES
ÉTABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR
Par le même. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

LIBRAIRIE ABEL PILON
A. LE VASSEUR, SEUR
33 - Rue de Fleurus - 33
PARIS
par mois
par mois
Fr.
Envoi franco des Catalogues
LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

MAGASIN PITTORESQUE

PARIS
Pour l'année. 10 fr. » c.
Chaque numéro. » 50 c.

DÉPARTEMENTS
Pour l'année. 12 fr. » c.
Chaque numéro. » 60 c.

Paraissant le 15 et le 30 de chaque mois

Rédacteur en chef: M. ÉDOUARD CHARTON

A la même Librairie: 29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29, PARIS

ALBUM du MAGASIN PITTORESQUE, contenant cent belles gravures choisies dans la collection. — 1 vol. grand in-4, cartonné avec luxe, doré sur tranche. Prix..... 15 fr.

VOYAGEURS ANCIENS.

Prix du volume broché..... 10 fr.

Prix du volume cartonné.... 12 fr.

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les monuments de l'art de chaque époque; 2 vol., 800 gravures. — Prix de chaque volume broché..... 7 fr. 50
L'ouvrage complet..... 15 fr. »

LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin, illustrés par Yan' Dargent; 1 vol. grand in-8. Prix, pour Paris, broché..... 15 fr. — cartonné, doré sur tranche. 18 fr.

LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du Magasin pittoresque; 1 volume in-8. 2^e édition. Prix, broché..... 5 fr.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 JUILLET 1884.

Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	76 75	76 65	Est	756 25	760	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	528	512
3 % amortissable	77 90	77 85	Paris-Lyon-Méditerranée	1205	1200	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	512	515	Est	363 25	364
3 % (nouveau)			Midi	1190	1190	— 1865, 4 %	519 75	518 25	Midi	367	367
4 1/2 %	107 1	107 15	Nord	1705	1710	— 1869, 3 %	407 50	410	Nord	376 50	372 75
4 1/2 % (nouveau)	107 20	107 15	Orléans	1295	1300	— 1871, 4 %	400	400	Orléans	366 50	366 50
Obligations du Trésor	518	518	Ouest	815	817 50	— 1875, 4 %	512 50	512 50	Ouest	367	367 50
Banque de France	4980	5085	Compagnie parisienne du Gaz	1496 25	1492 50	— 1876, 4 %	514 50	512 50	Paris-Lyon-Méditerranée	366	375
Société Générale	468 25		Canal de Suez	1935	1978 50	Bons de liquid. Ville de Paris	520	520	Paris-Bourbonnais	365	366
Comptoir d'escompte	974 50	975	C. gén. Transatlantique	500	500	Obligations communales 1879	448	449 50	Canal de Suez	563 50	565
Crédit Lyonnais	540	542 50				Obligat. foncières 1879 3 %	448	445			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1303 75	1300				Obligat. foncières 1883 3 %	355	356			
Crédit mobilier	325	325									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 55 — matin (s'arrête à la Possonnière)
9 — 16 — matin, omnibus-mixte.
1 — 25 — soir,
3 — 32 — — express.
7 — 15 — — omnibus.
10 — 36 — (s'arrête à Angers)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

8 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.
8 — 21 — — omnibus.
9 — 37 — — express.
12 — 48 — soir, omnibus-mixte.
4 — 44 — — omnibus (s'ar. à Tours)
7 — 4 — — omnibus (s'ar. à Tours)
10 — 24 — — express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.

Ligne de l'Etat (Service d'Été modifié depuis le 19 Mai 1884)

SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY

	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.
Saumur. (départ)	6 05	7 24	9	1 15	3 45
Chacé-Varrains	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	7 39	9 15	1 32	4 19
Montreuil-Bellay. (arrivée)	6 39	7 52	9 28	1 46	4 37

MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR

	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Mixte soir.	Direct. soir.
Montreuil-Bellay (départ)	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	
Chacé-Varrains	7 12	10 26	2 16	5 28	8 54	
Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39

SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS

	Mixte matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.
Saumur. (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50
Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41
Lernay	7 02		2 11		8 51
Brion-s.-Thouet	7 14	8 09	2 19	5 4	8 59
Thouars (arrivée)	7 29	8 22	2 32	5 19	9 16

THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR

	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Mixte soir.
Thouars (départ)	5 40	8 58	1 07	4 20	7 43
Brion-s.-Thouet	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57
Lernay	6 07	9 18		4 37	
Montreuil-Bellay	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30
Saumur (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06

MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.

	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.
Montreuil	7	1 55	8 85
Loudun	8 20	2 51	9 55
Arçay	8 34	3 4	10 14
Mirebeau	9 27	3 54	11 2
Neuville	9 57	4 24	11 27
Poitiers	10 32	4 56	12 1

POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.

	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. soir.
Poitiers	5 50	12 50	6 18
Neuville	6 28	1 28	7 08
Mirebeau	6 53	1 57	7 58
Arçay	7 50	2 52	8 58
Loudun	8 42	3 30	9 58
Montreuil	9 24	4 31	11 7

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur,